



Le Herisson de Nice



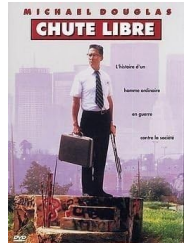
Le Herisson est de retour pour veiller à la riche et brûlante actualité de la direction

Réunion bilatérale du 6 février 2026 – DR de Nice

La réunion bilatérale du 6 février 2026 entre la section CFDT Nice et le directeur régional à Nice a été l'occasion d'aborder les nombreux sujets impactant les services, les missions et les personnels de la DR de Nice.

Voici le tour d'horizon des services soumis à la critique piquante de notre Hérisson.

BSI Nice: "Femmes -et Hommes - au bord de la crise de nerf"" ou "Chute libre"



Non nous ne sommes pas dans une revue cinématographique mais bien dans la triste réalité.

Nous ne reviendrons pas sur les événements de 2024/2025 qui avaient déjà fortement impacté professionnellement et humainement nos collègues.

Tout le monde souhaitait un retour rapide à la sérénité. Aujourd'hui malheureusement l'unité est plongée dans une situation alarmante et anxiogène pour tous les personnels.

Nous ne ferons pas état dans ces lignes un inventaire à la Prévert des exemples et ressentis individuels.

Il faut remonter près de 18 ans en arrière pour retrouver une situation semblable à la BSI: il est dans l'intérêt de tous d'œuvrer pour éviter le dénouement de l'époque et déminer au plus vite les probables incompréhensions.

La CFDT constate simplement que l'administration a jusqu'à présent failli dans la transition à mener et sa mission d'apaisement, de communication, de soutien pour redynamiser le collectif.

Le DR a indiqué être informé de la situation et a annoncé la venue d'une psychologue le 16 février à la BSI de Nice afin de rencontrer chaque agent individuellement.

Il s'agit là d'un premier pas dans la prise en compte factuelle de la situation afin de chercher à sauver le collectif de travail.

Il en appellera d'autres et à cet effet la CFDT demande la mise en place d'une médiation urgente pour rétablir le dialogue.

DERNIERE MINUTE

l'ensemble des agents de l'unité hors équipe de direction, ont cosigné un courriel d'alerte adressé au directeur régional, division et organisations syndicales.

Ce sujet doit faire l'objet d'une inscription de ce sujet à l'ordre du jour de la FSS

Aéroport de Nice : douane sous haute surveillance

Le message du directeur est clair: attention à la performance. Selon lui les résultats ne sont pas suffisamment bons et les taux de contrôles ou d'utilisation du RX sont très loin d'un aéroport comme Marignane par exemple. La CFDT n'est pas opposée à mener des réflexions pour améliorer l'efficacité de la douane et renforcer nos missions, mais cela passe également par une analyse de risque et des tendances sur les flux sensibles avérés.

Le projet d'extension du terminal 2-3 prévoit un trafic d'environ 17 millions de voyageurs par an à l'horizon 2027. Concernant la demande de plus de 60 m² supplémentaires pour la douane la négociation avec l'ACA est difficile...ils sont en déficits d'espace et préfère commercialiser les surfaces plutôt que nous les céder. Le directeur a affirmé qu'il continuera à insister et ne lâchera pas.

Nous ne pouvons que regretter que désormais l'intérêt public que représentent les besoins d'une administration régaliennne passent après les considérations économiques.

« Vis ma vie »

La direction a un projet basé sur le volontariat visant à faire travailler des agents dans d'autres unités. Flexibilité et facilité pour les agents ou effet pion de jeu mobiles à volonté?

De nombreuses zones d'ombre persistent quant aux modalités et conséquences.

A ce stade la CFDT ne peut donner son accord et exige a minima le moment venu, des groupes de travail avec les représentants du personnel.

Le SMBI arrive : obsolescence programmée?

Le scanner mobile basse intensité devrait être opérationnel fin 2026/début 2027.

Pour le stationnement une convention aurait été conclue avec un parking sécurisé Vinci, situé à proximité de la brigade de Menton. Une demande d'abri est envisagée afin de protéger le matériel.

Concernant les effectifs : huit agents volontaires suivront la formation qualifiante Cobligatoire CAMARI formation prise en charge par l'agence de sûreté nucléaire ; ils ont démarré la première phase de "pré formation" la semaine dernière.

Les agents devront obtenir par ailleurs le permis poids lourd, formation financée par la douane.

L'utilisation du SMBI reposera quasi exclusivement sur les effectifs de Menton avec une mobilisation de quatre agents par service. La DG a refusé une mutualisation avec Frejus.

Enfin le camion devra être déployé sur des aires que l'agence pour la sûreté nucléaire aura validé selon les critères de radioprotection mais pour l'heure le flou demeure.

Si l'outil peut se révéler très efficace la CFDT est sceptique sur l'efficacité et la pérennité du dispositif compte tenu notamment de la pression supplémentaire sur les effectifs et au regard du fort turn over de l'unité.

La Surveillance à Monaco: 15 ans après la fin est de nouveau annoncée

Le directeur régional a confirmé que la mission de gestion des marchandises saisies sera transférée au POC, sans échéance précise à ce stade.

Plus floue et inquiétant il nous présente un projet à moyen terme qui prévoit :
la suppression de la partie SU du PUD de Monaco et maintien uniquement du bureau principal (OPCO), avec rattachement des effectifs SU à la brigade de Menton ;
Il y aurait alors fonctionnement basé sur des postes occupés pendant quatre ans, avec turnover systématique.

Ce projet, étrangement calqué sur des postes à l'international (style AD ou AD adjoint) ou sur des résidences particulières de bureau "énergétiques" (bureau des raffineries dans les grands ports) apparaît totalement déconnecté des réalités locales et constitue une remise en cause majeure de l'implantation douanière à Monaco en s'économisant une restructuration : au bout d'un cycle il suffirait de ne réaffecter personne...

En tout état de cause la CFDT Douane sera extrêmement attentive au niveau central

CCPD: la comédie à l'italienne aura-t-elle une fin ?

Pour rappel l'ensemble des collègues du CCPD (français et italiens) ont du quitter en moins d'une journée leurs locaux de Pont Saint Louis, le 16 juillet 2025

Les collègues français des 3 détachements avaient réalisé un véritable miracle professionnel :

-en retrouvant des locaux provisoires sur Menton qui étaient déjà sous convention avec le ministère de l'intérieur.

- se mobilisant sans attendre aucune consigne des autorités: évacuation et transports par eux mêmes du matériel nécessaires pour continuer à travailler, réinstallation d'une baie informatique et reconstitution du réseau ...

En moins d'une semaine les agents réanimaient leur CCPD et le centre redevenait pleinement opérationnel

Depuis, la piste de relocalisation sur Vintimille (obligation des Accords de Chambéry de loger en Italie) dans les locaux de l'école française en est toujours quasiment au même point qu'en septembre : attente d'une convention avec la mairie de Vintimille et garanties quant à des prérequis (réseaux électrique et internet viables, parking, points d'eau etc).

Une récente visite des coordinations nationales italienne et française a permis espérons le de redynamiser le dossier avec des garanties annoncées pour entériner à court terme la mise à disposition de locaux à Vintimille.

Le directeur régional a évoqué la possibilité d'une fermeture du CCPD et un transfert des missions vers le CCPD de Modane si la partie italienne devenait défaillante. Si le DR affirme vouloir maintenir le CCPD, les déclarations restent floues et laissent craindre un maintien symbolique, avec un effectif très réduit.

Pour la CFDT Douane envisager un tel scénario est bien hâtif. Il n'y a qu'une priorité pour l'heure : maintenir le soutien apporté jusqu'à présent aux collègues douaniers du centre notamment l'appui matériel pour compenser la situation de grand inconfort.

Par ailleurs nous rappelons que les CCPD sont régis par des accords ou traités bilatéraux entre 2 nations et l'autorité fonctionnelle côté français est assurée par le ministère de l'intérieur ; Une fermeture du centre ne serait en tout état de cause pas décidée par la Douane et nécessiterait un centre à Modane en mesure d'absorber un doublement des saisines et en capacité de gérer les situations d'urgence de notre zone frontalière. A ce jour inenvisageable.

À l'issue de cette réunion les projets présentés par le directeur dessinent une volonté de réorganisation de la DR de Nice.

La CFDT Douane agit dans la réalité et ne prône par l'immobilisme : mais pour cela un dialogue social de qualité devra primer ! Nous jugerons sur pièce.